



Mai 2011 - N° 12



Les Deux-Sèvres : premier département caprin

Le département des Deux-Sèvres se caractérise par sa spécialisation en productions animales dont il tire environ 54 % de sa richesse agricole. Il se distingue très nettement des autres départements de la région Poitou-Charentes plus orientés vers les productions végétales ou la viticulture. C'est le premier département caprin français.

Situé entre le Massif Armoricaïn à l'ouest et le Massif Central à l'est, le département des Deux-Sèvres doit son nom aux deux rivières principales qui le traversent : la Sèvre Niortaise au sud et la Sèvre Nantaise au nord-ouest.

Une bande au relief plus marqué (150-200 mètres) prend le département en écharpe selon un axe Sud-Est - Nord-Ouest et détermine des conditions agro-climatiques tranchées face aux vents océaniques.

Un département d'élevage

En 2010, avec un troupeau caprin de 174 000 femelles, le département des Deux-Sèvres se place au premier rang national et livre 27 % de la collecte française de lait de chèvre à l'industrie.

L'élevage bovin, principalement destiné à la viande, est basé sur un troupeau de 104 690 vaches allaitantes. Au Recensement de l'Agriculture de 2000, la répartition de ce cheptel était distribuée de façon identique entre naisseurs et naisseurs engraisseurs avec 1 400 élevages pour chacune des spécialités.

Cette orientation vers l'élevage a permis aux marchés de Lezay et Parthenay de devenir des lieux de cotation de référence respectivement pour les petits veaux et les animaux de boucherie.

L'élevage ovin orienté vers la production de viande compte 165 000 brebis-mères en 2010. Il est, comme au niveau national, en constante perte d'effectif depuis 1982.

L'importance des élevages de lapins et de volailles place en 2008 le département au 2^e rang national pour les lapins et parmi les dix premiers départements producteurs de volailles.

76 % du territoire en terres agricoles

L'agriculture et la forêt couvrent 88 % du territoire, soit 76 % pour la superficie agricole et 12 % pour les bois et forêts. Les parts au niveau national sont respectivement de 53 % et 28 %.

L'utilisation des terres agricoles se partage équitablement entre la culture des fourrages de tous types (maïs et prairies) pour l'alimentation des animaux et la Surface en Céréales, Oléagineux, Protéagineux (SCOP).

Comme dans les trois autres départements de la région, le blé arrive en tête de la sole céréalière avec 104 000 ha. Les oléagineux, très présents, couvrent 62 720 hectares.

Palmarès national 2010

		Rang
SAU des exploitations (ha)	450 566	14 ^e
SCOP (*) (ha)	240 040	19 ^e
Céréales (ha)	171 520	18 ^e
Colza (ha)	27 250	22 ^e
Tournesol (ha)	34 000	8 ^e
Melon (**) (ha)	1 930	2 ^e
Vaches nourrices (tête)	104 690	12 ^e
Vaches laitières (tête)	36 980	35 ^e
Chèvres (tête)	174 000	1 ^{er}
Brebis-mères (tête)	165 000	7 ^e

(*) Surfaces en Céréales, Oléagineux, Protéagineux
(**) y c. surfaces hors département exploitées par les producteurs des Deux-Sèvres

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire (SAP) 2010

Données de cadrage

Population légale en 2008 (habitant)	365 059
Pluviométrie moyenne (1971-2000)	874 mm
Superficie du département (ha)	603 688
Taux de boisement (%)	12

Source : INSEE et Agreste - SAP 2010

Des résultats décevants en grandes cultures

En 2010, les surfaces de céréales ont régressé en Deux-Sèvres d'environ 2 000 ha, surfaces qui ont été pratiquement toutes ensemencées avec des pois protéagineux.

Les surfaces en blé tendre ont moins augmenté qu'au niveau régional (+ 2,4 % contre 4,9 %) mais le tonnage produit a chuté (- 8 % contre - 2,3 % au niveau régional).

Les aléas climatiques assortis d'un temps très sec ont touché toutes les cultures. Les rendements affichent des résultats dans l'ensemble très décevants avec des pertes pouvant atteindre - 10 q/ha par rapport à 2009 (blé dur, orges et pois protéagineux). Le tournesol semble la culture la plus épargnée car elle ne perd qu'un quintal par hectare mais ce serait oublier

qu'en 2009 les rendements, pour cette culture, étaient modestes.

Les blés durs et les pois protéagineux, grâce à une forte augmentation des surfaces, sont les deux seules cultures qui enregistrent une nette progression de leur production.

Une production fourragère d'automne catastrophique

La production fourragère des prairies au printemps mais surtout à l'automne a été affectée par la sécheresse. Les pertes de printemps sont supérieures de 23 % par rapport à une année normale, celles d'automne d'un peu plus de 70 %.

En période estivale et automnale, l'absence des pluies et les températures élevées ont induit une repousse de l'herbe très tardive. Les pluies de

septembre accompagnées d'une baisse des températures n'ont pas compensé les pertes enregistrées tout le long de l'année, au contraire. Le maintien des animaux à l'herbe a nécessité des apports complémentaires de fourrage.

Le caractère de calamité agricole a été reconnu pour les fourrages, comme dans les quatre départements de la région, par le Comité National de l'assurance en agriculture.

Melon : bilan contrasté

Contrairement à la Vienne, les surfaces en melon sont restées stables mais avec des rendements moins élevés qu'en 2009. Les fruits, grâce à un très bon état sanitaire, ont été d'excellente qualité avec des taux de sucre élevés et des calibres plutôt gros.

Avec un marché peu saturé en juillet, les prix ont été rémunérateurs. Mais la situation s'est dégradée à partir de la 2^e semaine d'août avec l'arrivée massive de melons, notamment d'autres régions et une consommation atone. L'écoulement difficile s'est traduit en août par des destructions et des reports de marchandises.

Les récoltes de vin du Saumurois comme celles du Haut-Poitou dans la Vienne, abondent, sauf exception, les rendements de l'appellation.

Production des orges : un tiers en moins

Récolte 2010	Surface (ha)	Rendement (q/ha)	Production (q)	Evolution 2010/2009 (%)	
				Surface	Production
Blé tendre	104 000	62	6 448 000	2,4	- 7,9
Blé dur	9 400	50	470 000	41,4	17,8
Orges	16 600	52	863 200	- 19,2	- 32,2
Total maïs grain	27 000	83	2 241 000	- 13,2	- 5,2
Colza	27 250	29	790 250	- 8,6	- 24,3
Tournesol	34 000	22	748 000	- 1,0	- 5,4
Pois protéagineux	4 750	31	147 250	169,9	104,1
Maïs fourrage	26 500	102	2 703 000	- 1,9	0,1
Melon	1 930	166	320 380	1,0	- 1,9

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire (SAP) 2010

Des produits valorisés sous signe officiel de qualité

- l'AOP Beurre Charentes Poitou
- l'AOP Chabichou du Poitou
- le melon du Haut Poitou (IGP)
- le label rouge Parthenaise
- le VDQS vins du Thouarsais
- l'IGP jambon de Bayonne
- l'AOP Anjou (nord Deux-Sèvres)
- l'AOP viande bovine du Maine-Anjou

AOP : Appellation d'Origine Protégée
IGP : Indication Géographique Protégée

Pour en savoir plus :
le bilan agricole 2010
Agreste Poitou-Charentes
n° 5 - mars 2011

Source : IRQUA

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2011

Prix : 3,00 €

Préfet de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - BP 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05.49.03.11.91 Fax : 05.49.03.11.12
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Alain MAURAND
Rédactrice : Marie-France MAROT
Composition : SRISE Poitou-Charentes
Impression : SRISE Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>